



Événement 2018



Association française de l'éclairage

Dossier de partenariat 2018

Association à but non lucratif représentant la France dans les instances de normalisation nationales et internationales, l'Association française de l'éclairage (AFE) est une association dont les recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres. Ses adhérents, collectivités et professionnels, gèrent plus de 5 millions de points lumineux en éclairage public.

www.afe-eclairage.fr

Sommaire

Pourquoi une association sur l'éclairage et la lumière ?	p 2
L'Association française de l'éclairage, 80 ans d'histoire...	p 3
... Au service des professionnels et collectivités	p 4
Les missions de l'AFE	p 5
Eclairer juste	p 6
L'AFE en chiffres	p 7
Devenir partenaire de l'AFE, vos avantages	p 8
- Devenir membre associé	p 9
- Devenir partenaire institutionnel	p 10
- Devenir partenaire associé	p 11
- Devenir partenaire stratégique	p 12
Ils sont déjà partenaires de l'AFE	p 13
Contacts	p 14

Vous trouverez ici les coordonnées utiles : contact partenariats, coordonnées des centres régionaux et liens utiles

Journées nationales de la lumière 2018

La 41^e édition des Journées nationales de la lumière de l'AFE aura lieu du 24 et 26 septembre 2018 à Marseille.

Les JNL de l'AFE ont pour but de favoriser les retours d'expérience et le dialogue, mais aussi de prolonger l'action de l'Association française de l'éclairage : étudier et définir les besoins, développer, expliquer et promouvoir les règles et bonnes pratiques de l'éclairage afin de concilier toutes les contraintes des différents usagers et gestionnaires dans l'intérêt général (Collectivités et budget, usagers et santé, construction et durabilité...).

Ces journées forment le seul congrès capable de réunir tous les acteurs clés du monde de l'éclairage (Etat, institutionnels, collectivités, professionnels...). En partenariat avec leur ville d'accueil, les JNL de l'AFE sont également l'occasion de mettre en avant une région française, de son patrimoine à sa politique urbaine.

Pourquoi une association sur l'éclairage et la lumière ?

Si 80 % des informations que nous recevons quotidiennement passent par la lumière et l'éclairage, leur influence ne se limite pas à notre vision. La lumière et l'éclairage conditionnent profondément notre santé (croissance, myopie, sommeil...), notre sécurité (ex : *la quasi-totalité de la population présente une baisse de l'acuité visuelle à partir de 50 ans...*) et notre vie économique (productivité, chiffres d'affaires...).

L'Association française de l'éclairage a été fondée pour définir les meilleures pratiques issues du terrain en la matière et garantir le bien des usagers.

Pourquoi la France doit-elle prendre son éclairage en main dès aujourd'hui ?

- Parce que la science de l'éclairage et de la lumière a considérablement évolué
- Parce que les nouvelles technologies nous ont fait entrer dans une nouvelle ère
- Parce que la capacité à limiter l'impact environnemental n'a jamais été aussi grande
- Parce que l'énergie va être de plus en plus chère

Les chiffres de l'éclairage

80 %

C'est le nombre de lampes d'éclairage public qui auraient dû être remplacées en Europe entre 2012 et 2017 du fait de la réglementation européenne

4 millions

Ce sont les tonnes de CO₂ rejetées chaque année pour rien par les installations tertiaires obsolètes (80 % des installations actuelles sont non conformes)

90 %

A partir de 50 ans, la quasi-totalité de la population présente une baisse des capacités visuelles, nécessitant une adaptation de l'éclairage

9,3 €/habitant

C'est ce que coûtait l'éclairage public aux particuliers des communes de + 500 habitants (soit 85 kWh/habitant) en 2014

90 millions

C'est le nombre de luminaires urbains en Europe dont 75 % ont plus de 25 ans. La France compte près de 10 millions de points lumineux d'éclairage public

Le marché de l'éclairage

1 milliard d'euros

C'est ce que les collectivités devront investir dans les années à venir du fait des réglementations françaises et européennes, quelle que soit la durée d'éclairage pratiquée

2,3 milliards d'euros

C'est ce que représente le marché français de l'éclairage

100 milliards de dollars

C'est la part de ce que pourraient représenter les LED en 2020 sur le marché mondial

56 milliards de dollars

C'est ce que représentera le marché mondial de l'éclairage intelligent d'ici à 2020

400 millions d'euros

C'est ce que dépensent les collectivités locales en France pour leur éclairage extérieur

9 milliards d'euros

C'est ce que coûterait la rénovation complète du parc urbain français

L'Association française de l'éclairage, plus de 85 ans d'histoire

Depuis plus de 85 ans, l'Association française de l'éclairage (AFE) est une association loi 1901 à but non lucratif représentant la France dans les instances de normalisation nationales et internationales. Ses recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres.

Santé et environnement

L'AFE assure une veille sanitaire par un Collège de médecins et chercheurs (Collège Santé de l'AFE) sur les effets de la lumière sur l'homme et sur la biodiversité. A partir de ces travaux, l'AFE définit des recommandations reprises dans le code du travail. Elle participe aux travaux nationaux et est régulièrement sollicitée par les médias pour s'exprimer sur les sujets des effets de la lumière sur l'homme.

Ses partenariats avec des organismes comme l'Institut de la Vision et l'AsnaV lui permettent de travailler sur des sujets aussi variés que les limites acceptables de luminance au travail, la DMLA, la relation lumière et Alzheimer, la déficience visuelle et l'accessibilité, les troubles du sommeil, les nuisances lumineuses ...



Conférence du Collège Santé de l'AFE sur les effets biologiques de la lumière sur le développement de l'homme

Collectivités, institutions et professionnels

Collectivités (deux groupes dédiés et composés uniquement des responsables éclairage des collectivités françaises, élus, syndicats d'énergie...), institutions, Etat et professionnels sont réunis au sein de l'AFE pour partager leurs retours d'expérience et les meilleures pratiques. Son ancrage territorial, via ses 15 délégations en région, permet à l'association de fédérer et de travailler avec l'ensemble des parties prenantes sur les meilleures pratiques de l'éclairage issues du terrain dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire.

Une approche mise en exergue via les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale©, organisés en partenariat avec le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), la FNCCR - Territoires d'énergie, les techniciens territoriaux de France (ATTF), l'éco-organisme Récyclum et Lux, la revue de l'éclairage.

Enfin l'Association regroupe les chercheurs et techniciens nationaux et internationaux qui lui donnent une expertise scientifique et technique reconnue.



Colloque AFE/FNCCR « Financement, nouvelle organisation des compétences et retours d'expérience des collectivités »

Réglementation et normalisation

L'AFE définit des recommandations, en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur, reprises dans le Code du travail et dans les textes officiels. Elle apporte également son expertise dans les travaux nationaux (Santé, CEE...).

L'Association française de l'éclairage représente la France dans les instances de normalisation nationales (AFNOR) et internationales (CEN et CIE, via le CIE-France). Elle assure ainsi la Présidence de la Commission « Eclairagisme » X90X de l'AFNOR pour les bonnes pratiques de l'éclairage et la liaison avec la Commission U17 « Installations électriques extérieures ».

Formation et orientation

L'AFE dispense des formations qui sont utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emplois en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur. Respectant la charte de neutralité de l'Association, ces formations, référencées Datadock, sont dispensées aux acteurs publics et privés.

L'AFE aide également les jeunes, via son Comité Junior, à s'orienter et s'insérer professionnellement ainsi qu'à maîtriser les nouvelles technologies. Elle a signé plusieurs conventions avec des établissements d'enseignement.

L'Association française de l'éclairage, au service des collectivités et professionnels depuis 1930

Ce que l'AFE offre à ses adhérents

Une solution de proximité

L'AFE, à travers ses 15 centres régionaux, connaît les problématiques de terrain quotidiennes des élus et professionnels et sait adapter ses réponses à la spécificité de chaque cas.

Une expertise technique globale et reconnue

L'Association française de l'éclairage propose depuis plus de 85 ans de transmettre son savoir-faire et son expertise indépendante au service de tous afin de les aider à répondre aux exigences normatives, réglementaires, qualitatives, budgétaires et environnementales.

Une veille normative et réglementaire sur l'éclairage

L'AFE, via les Brèves de l'AFE et sa production écrite, réalise une veille informative, technique et réglementaire sur l'éclairage. Les nouvelles réglementations et normes font l'objet de fiches synthétiques explicatives. Des Points de vue sont également régulièrement édités sur les questions clés (Point de vue commun AFE / Ministère sur les relevés aériens, les LED de substitution en éclairage public...).

Une documentation en ligne pour vous et vos collaborateurs

- Normes et réglementations (actualités, fiches explicatives, nouvelles technologies, performances, efficacité énergétique...)
- L'éclairage dans chaque type de bâtiment et projet : écoles, bureaux... (normes, santé, solutions...)

Annuaire des adhérents

Trouver des experts (santé, technique...) qui peuvent répondre à vos questions.

Une formation pour vos collaborateurs et services techniques

L'AFE dispose d'un centre de formation agréé et dont les formations sont utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emploi en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.

L'Association

Les collèges et groupe de travail de l'AFE

Représentante de la France dans les instances de normalisation européennes et mondiales (CEN et CIE, via le CIE-France), l'AFE a créé plusieurs groupes de travail et de veille, dont :

Une branche médicale, le Collège Santé, qui regroupe chercheurs, médecins... et assure une veille sanitaire sur la lumière et ses effets sur l'homme.

Le groupe AFE Métropoles, qui rassemble les responsables éclairage public des grandes métropoles françaises afin d'extraire des retours d'expérience de terrain, notamment sur les nouvelles technologies.

Le groupe AFE Collectivités, qui réunit les responsables éclairage public des petites (à partir de 3 500 habitants), moyennes et grandes collectivités françaises, urbaines comme rurales.

Le CIE-France, comité miroir de la Commission Internationale de l'éclairage (CIE).

Le Collège Lumière Naturelle de l'AFE, qui a pour objectif de donner des clés de compréhension et des exemples d'application pour encourager l'utilisation de la lumière naturelle dans les bâtiments.

Un Comité Junior (CJA), qui rassemble les jeunes de moins de 30 ans appartenant ou se destinant au monde de la lumière.

Nos valeurs

Eclairer juste

La juste quantité de lumière, là et où il faut, quand il le faut.

Neutralité et indépendance

Par son statut, sa diversité et ses missions, l'AFE est neutre et indépendante.

Partage

L'AFE se mobilise pour regrouper, expliquer et diffuser le savoir et le savoir-faire de l'éclairage.

Ouverture

L'association est ouverte aux échanges avec toutes personnes ou organismes souhaitant participer à la réflexion éclairagiste.

Les missions de l'AFE

L'Association centre ses actions pour l'intérêt général autour de quatre axes : informer, organiser, former et guider la jeune génération. Ses différentes actions sont pensées pour aider chaque public : les décideurs et gestionnaires, les professionnels et le grand public.

DEVELOPPER UN LANGAGE COMMUN DE L'ECLAIRAGE

Informer

L'Association édite plusieurs documents (Points de vue techniques, fiches synthétique, vidéos, posters, guides et recommandations...) répondant aux problématiques de chaque public. **Les guides et recommandations de l'AFE sont utilisés comme référence dans les textes et documents officiels.**



E-LEARNING



➔ **Pour le grand public**, des outils spécifiquement créés expliquent les fondamentaux de l'éclairage et répondant aux questions : comment choisir une lampe ? Quel éclairage, pour quelle pièce ?... Ces informations sont concentrées, entre autres, dans une vidéo pédagogique gratuite, le e-learning.

Organiser

Chaque année, l'AFE organise et participe à **une cinquantaine d'événements partout en France** : des conférences, mais aussi des colloques avec les collectivités, les professionnels... afin d'être au plus près de la réalité de l'éclairage. Pour chaque sujet, l'AFE dépêche des experts reconnus dans leur domaine de compétences.

Tous les deux ans, l'association organise les **Journées nationales de la lumière de l'AFE**. Rassemblement de tous les acteurs (Etat, élus, institutionnels, professionnels...), ces journées livrent **un état des lieux de la science, des enjeux et du quotidien de l'éclairage**. C'est LE rendez-vous biennuel de l'éclairage et de la lumière.

Former

L'AFE a créé un centre de formation : le Centre de Formation et de Perfectionnement en Eclairage (CFPE). Le CFPE est un centre de formation agréé depuis plus de 35 ans délivrant des formations diplômantes et qualifiantes, dont le contenu est élaboré par l'Association française de l'éclairage. Une garantie d'expertise et de neutralité qui vaut aux formations du CFPE d'être utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emploi en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.

Guider la jeune génération



Parce que la pénurie en matière de formation et d'aide à l'orientation pour les jeunes dans le domaine de l'éclairage est importante, l'AFE a lancé son Comité Junior. Celui-ci a pour mission, entre autres, de **favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes** : recensement du marché du travail..., mais aussi de les guider dans les nouvelles technologies. L'Association a également signé plusieurs **conventions avec des établissements d'enseignement**.

Eclairer juste

Sans lumière, pas de vision. Au-delà de son aspect économique, l'éclairage impacte la société quotidiennement. Eclairer juste, c'est prendre en compte tous ces impacts afin de gérer son éclairage de la manière la plus adaptée possible, sans privation ni abus. C'est consommer moins, mieux et intégrer tous les aspects de la lumière, pour un éclairage raisonné au service de l'homme. Ces principes sont les fondements des actions de l'AFE.

Enjeux sociétaux

Assurer la qualité de vie



Sur la santé

Eclairer quand il le faut et là où il faut afin de prévenir les troubles de santé et de la vision : céphalées, troubles musculo-squelettiques...



Sur le bien-être

Améliorer la qualité de vie de tous en optimisant les apports lumineux, notamment la lumière naturelle.



Sur la sécurité

L'éclairage participe à la sécurité des personnes en leur permettant de « voir et être vus ». L'aspect sécuritaire de l'éclairage impacte aussi bien les axes routiers que les couloirs du métro ou l'espace urbain.

Enjeux techniques

Maîtriser les projets d'éclairage



Trouver des solutions techniques adaptées à chaque situation



Accompagner les évolutions technologiques pour permettre leur intégration optimale



Maîtriser l'installation et l'exploitation

Garantir les principes d'un éclairage de qualité qui répond aux exigences de sécurité et d'usage.

Enjeux économiques

Maîtriser son futur



Maîtriser la croissance des dépenses énergétiques dans le budget des ménages, des entreprises et des collectivités locales pour répondre aux enjeux de l'efficacité et de la sobriété énergétique



Préparer la ville de demain

A l'heure où plus de 40 % des luminaires en service ont plus de 25 ans, éclairer juste, c'est prendre les devants d'une transition éclairagiste inéluctable.

Enjeux environnementaux et de santé publique

Maîtriser les impacts non désirés de la lumière sur l'homme et la biodiversité



Adapter l'éclairage aux stricts besoins humains afin de limiter son impact sur l'environnement

Eclairer seulement ce qui est nécessaire, quand c'est nécessaire.



Participer à l'effort environnemental en appliquant des principes communs à tout comportement visant les économies d'énergie



Maîtriser les effets indésirables de la lumière sur l'homme

L'AFE en chiffres

Solidifier et pérenniser vos compétences, votre image et votre visibilité



- Entrer dans le réseau de compétences et de savoir-faire de l'éclairage et rencontrer les acteurs publics et privés de l'éclairage dans un cadre neutre et indépendant
- Participer à la régulation - par les bonnes pratiques - des métiers de l'éclairage
- Bénéficier du sérieux de l'Association et de sa réputation auprès des acteurs publics et privés de l'éclairage (base documentaire, évènements...)
- Bénéficier des informations dont vous avez besoin au quotidien (veille réglementaire, tendances du marché...) et qui vous offrent un avantage dans votre domaine.
- Valoriser vos actions (retours d'expérience...)

L'AFE, une forte visibilité

- Des partenariats forts : Salon des Maires et des Collectivités Locales, Récylum ...
- Un réseau professionnel de plus de 1 000 membres
- Plus de 3 000 abonnés aux Brèves de l'AFE
- Une centaine d'articles par an, dont plusieurs médias à grande audience : France Info, France 3, Les Echos, BFM TV, Le Moniteur...
- Des rencontres avec plus d'une centaine de professionnels ciblés lors de nos événements
- Des centres régionaux, au plus proche de vos préoccupations et disponibles toute l'année
- Des Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale ©, organisés en partenariat avec le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), la FNCCR, les techniciens territoriaux de France (ATTF), l'éco-organisme Récylum et Lux, la revue de l'éclairage qui mobilisent les maîtres d'ouvrage publics et privés



Michel Francony - Journées nationales de la lumière 2016

Des événements professionnels adaptés : une cinquantaine par an

- Des conférences thématiques et techniques
- Des salons et colloques avec nos experts
- Des formations spécifiques pour tous niveaux de connaissance
- Les Journées nationales de la lumière de l'AFE, qui ont lieu tous les deux ans.



Séminaire éclairage public AFE / Région Grand Est / Ville de Strasbourg – 2016

Un échange de compétences et des retours d'expérience

- Des fiches synthétiques éditées toute l'année (ex : les fiches synthétiques à destination des élus ont été distribuées à plus de 30 000 exemplaires dans les collectivités)
- Des Guides édités toute l'année
- Des Recommandations et des Points de vue pour vous aider à y voir plus clair
- Des explications de normes et réglementations
- ...

Devenir partenaire de l'AFE : vos avantages

Tableau récapitulatif. Vous trouverez le détail pour chaque type de partenariat dans les pages suivantes.

Ce que l'AFE vous apporte	Adhérent	Membre associé	Partenaire institutionnel	Partenaire associé	Partenaire stratégique
PARTICIPATION A LA GOUVERNANCE					
Participation à la gouvernance (membre de droit du Conseil d'administration)				X	X
Participation au Conseil d'Orientation Technique (après accord du Bureau)				X	X
PARTICIPATION AUX TRAVAUX NATIONAUX ET GROUPES DE TRAVAIL					
Possibilité de désigner un représentant au GT Normalisation de l'AFNOR (X90X « Lumière et éclairage » ou U17 « Installations électriques extérieures »)		X	X	X	X
Possibilité de participer aux GT de l'AFE (selon domaine)		X		X	X
VISIBILITE					
Logo et lien sur le site Internet de l'Association		X	X	X	X
Logo sur les éléments de communication Web et Print de l'AFE (dossiers de presse...)		X	X	X	X
ACCES PRIVILEGES ET INVITATIONS					
Participation gratuite aux manifestations de l'AFE (sauf indication contraire - hors frais de repas)	X	X	X	X	X
Une invitation gratuite (1 pers.) aux Journées nationales de la lumière de l'AFE et toute autre manifestation organisée par la société Lux (autres que la formation)		X		X	X
Accès et participation à tarif préférentiel aux manifestations organisées par la société Lux (autre que la formation)	X	X	X	X	X
RESSOURCES					
Code « Accès Privilège » à l'annuaire des adhérents de l'AFE	X	X	X	X	X
Réception des Brèves de l'AFE	X	X	X	X	X
Code « Accès Privilège » à la documentation en ligne	X	X	X	X	X
Réponses aux questions d'actualité et questions techniques	X	X	X	X	X
A votre demande, participation de l'AFE à une de vos activités ou actions à caractère non commercial		X	X	X	X
Un exemplaire gratuit de chaque nouvelle édition de la société Lux		X		X	X
Un abonnement gratuit d'un an à la revue Lux		X		X	X

Devenir membre associé de l'AFE

Pour qui ?

Pour les personnes morales, représentées par un dirigeant qui souhaitent supporter l'action de l'AFE et s'investir dans ses travaux.

Engagement

Les membres associés s'engagent avec l'AFE. Ils ont un contact privilégié avec la Directrice Générale, qui échange régulièrement avec eux.

Comment ?

Pour devenir membre associé, il faut obtenir l'agrément du Conseil d'Administration et adhérer à la charte éthique et professionnelle de l'association.

Modalités de partenariat

Vous vous engagez à soutenir l'association :

- Financièrement à titre exceptionnel (don, apport)
- Et plus généralement, à titre permanent (soutien financier annuel)
- En étant le relai de l'AFE et de ses actions

Montant de l'engagement : 5 700 € par an

Vos avantages

Ressources

UNE AIDE AU QUOTIDIEN, QUAND VOUS LE SOUHAITEZ

Codes accès privilège / Tarifs préférentiels

- A la documentation en ligne
- A l'annuaire des adhérents

Aide

- Réponses aux questions techniques
- Réponses aux questions d'actualité

Veille

Réception des Brèves de l'AFE, veille médiatique et règlementaire du domaine de l'éclairage, de la lumière et de la vision

Supports

- Abonnement gratuit à la revue Lux, revue spécialisée dédiée à l'éclairage
- Un exemplaire de chaque publication de la société Lux vous est envoyé gratuitement

Visibilité et influence

L'ECLAIRAGE, C'EST AUSSI VOTRE ACTION

Représentation à l'AFNOR

Au titre de l'AFE, vous avez la possibilité de désigner un représentant au GT de normalisation X90X « Lumière et éclairage » ou U17 « Installations électriques extérieures »

Représentation auprès de la communauté de l'éclairage

- Votre logo, présentation et lien sur le site Internet de l'Association
- Votre logo sur les éléments de communication Web et Print de présentation de l'AFE (Dossiers de presse...)
- Possibilité de participer aux GT de l'AFE (selon domaine)

L'AFE présente à vos côtés

Sur demande, l'AFE, et ses experts,

Événements

AUGMENTEZ VOTRE RESEAU

- Participation gratuite aux manifestations de l'AFE (sauf indication contraire - hors frais de repas)
- Une invitation gratuite (1 pers) aux Journées nationales de la lumière de l'AFE et toute autre manifestation organisée par la société Lux (autre que la formation)
- Une participation à tarif préférentiel aux manifestations organisées par la société Lux (autre que la formation)

Devenir partenaire institutionnel de l'AFE

Pour qui ?

Vous êtes ...

- Une organisation institutionnelle,
- Une organisation professionnelle,
- Un EPIC
- Une association d'intérêt général sans but lucratif

... et vous souhaitez agir aux cotés de l'AFE pour le développement du concept de l' « éclairage juste ».

Comment ?

En signant une **convention de partenariat** avec l'AFE définissant les objectifs généraux et spécifiques et en adhérant à la charte éthique et professionnelle de l'association, après accord du Conseil d'Administration.

Modalités de partenariat

- Vous participez aux travaux de l'AFE
- Vous êtes le relais de l'AFE et de ses actions
- Vous organisez des actions spécifiques avec l'association
- Vous vous engagez avec l'association, par la collaboration, sur des actions de sensibilisation et de prévention
- Vous versez une cotisation dont le montant est au moins égal à la cotisation des organisations professionnelles « membres actifs »

Vos avantages

Ressources

UNE AIDE AU QUOTIDIEN, QUAND VOUS LE SOUHAITEZ

Codes accès privilège / Tarifs préférentiels

- A la documentation en ligne
- A l'annuaire des adhérents

Aide

- Réponses aux questions techniques
- Réponses aux questions d'actualité

Veille

Réception des Brèves de l'AFE, veille médiatique et règlementaire du domaine de l'éclairage, de la vision et de la lumière.

Visibilité et influence

L'ECLAIRAGE, C'EST AUSSI VOTRE PREOCCUPATION

Représentation auprès de la communauté de l'éclairage

- Votre logo, présentation et lien sur le site Internet de l'Association
- Votre logo sur les actions sur lesquelles porte le partenariat
- Votre logo sur les éléments de communication Web et Print de présentation de l'AFE (Dossiers de presse...)
- Des articles sur le blog de l'AFE

L'AFE présente à vos cotés

L'AFE, et ses experts, collaborent à vos activités ou actions à caractère non commercial ou non lucratif.

Evénements

AUGMENTEZ VOTRE RESEAU

- Participation gratuite aux manifestations de l'AFE (sauf indication contraire - hors frais de repas)
- Participation à tarif préférentiel aux manifestations organisées par la société Lux (autre que la formation)

Devenir partenaire associé de l'AFE

Pour qui ?

Pour les personnes morales, représentées par un dirigeant qui souhaite supporter l'action de l'AFE et s'investir dans ses travaux.

Comment ?

Pour devenir partenaire associé, il faut obtenir l'agrément du Conseil d'Administration et adhérer à la charte éthique et professionnelle de l'association.

Engagement

Un partenaire associé s'engage pour une période de trois ans minimum avec l'AFE. Son représentant est membre de droit du Conseil d'Administration et participe, après accord du Bureau, au Conseil d'Orientation Technique de l'AFE.

Modalités de partenariat

Vous vous engagez à soutenir l'association :

- En collaborant aux travaux de l'AFE
- Financièrement, dans le cadre de la convention
- En étant le relais de l'AFE et de ses actions de l'AFE

Montant de l'engagement : 10 000 € par an

Vos avantages

Ressources

UNE AIDE AU QUOTIDIEN, QUAND VOUS LE SOUHAITEZ

Codes accès privilège / Tarifs préférentiels

- A la documentation en ligne
- A l'annuaire des adhérents

Aide

- Réponses aux questions techniques
- Réponses aux questions d'actualité

Veille

- Réception des Brèves de l'AFE, veille médiatique et réglementaire du domaine de l'éclairage

Supports

- Abonnement gratuit à la revue Lux, revue spécialisée dédiée à l'éclairage
- Un exemplaire de chaque publication de la société Lux vous est envoyé gratuitement

Visibilité et influence

L'ECLAIRAGE, C'EST AUSSI VOTRE METIER

Représentation à l'AFNOR

Au titre de l'AFE, vous pouvez désigner un représentant au GT de normalisation X90X ou U17

Représentation auprès de la communauté de l'éclairage

- Votre logo, présentation et lien sur le site Internet de l'Association
- Des articles sur le blog de l'AFE
- Votre logo sur les éléments de communication Web et Print de présentation de l'AFE (Dossiers de presse...)
- Vous participez activement à la gouvernance de l'association en tant que membre de droit du CA
- Vous avez la possibilité de participer aux GT de l'AFE (selon domaine)

L'AFE présente à vos cotés

L'AFE, et ses experts, collaborent à vos activités ou actions à caractère non commercial ou lucratif.

Evénements

AUGMENTEZ VOTRE RESEAU

- Participation gratuite aux manifestations de l'AFE (sauf indication contraire - hors frais de repas)
- Une invitation gratuite (1 pers) aux Journées nationales de la lumière de l'AFE et toute autre manifestation organisée par la société Lux (autre que la formation)
- Participation à tarif préférentiel aux manifestations organisées par la société Lux (autre que la formation)

Devenir partenaire stratégique

Pour qui ?

Pour les personnes morales, représentées par un dirigeant qui souhaite supporter l'action de l'AFE et s'investir dans ses travaux.

Comment ?

Pour devenir partenaire stratégique, il faut obtenir l'agrément du Conseil d'Administration et adhérer à la charte éthique et professionnelle de l'association.

Engagement

Un partenaire stratégique s'engage dans la durée avec l'AFE. Son représentant est membre de droit du Conseil d'Administration et participe, après accord du Bureau, au Conseil d'Orientation Technique de l'AFE.

Les engagements de l'AFE : l'AFE élabore avec vous un plan d'actions pour l'intégrer à ses priorités.

Modalités de partenariat

Vous vous engagez à soutenir l'association :

- En collaborant aux travaux de l'AFE
- Financièrement, dans le cadre de la convention
- En étant le relais de l'AFE et de ses actions de l'AFE

Montant de l'engagement : 50 000 € par an

Vos avantages

Ressources

UNE AIDE AU QUOTIDIEN, QUAND VOUS LE SOUHAITEZ

Codes accès privilège / Tarifs préférentiels

- A la documentation en ligne
- A l'annuaire des adhérents

Aide

- Réponses aux questions techniques
- Réponses aux questions d'actualité

Veille

- Réception des Brèves de l'AFE, veille médiatique et réglementaire du domaine de l'éclairage

Supports

- Abonnement gratuit à la revue Lux, revue spécialisée dédiée à l'éclairage
- Un exemplaire de chaque publication de la société Lux vous est envoyé gratuitement

Visibilité et influence

L'ECLAIRAGE, C'EST AUSSI VOTRE METIER

Représentation à l'AFNOR

Au titre de l'AFE, vous pouvez désigner un représentant au GT de normalisation X90X ou U17

Représentation auprès de la communauté de l'éclairage

- Votre logo, présentation et lien sur le site Internet de l'Association
- Des articles sur le blog de l'AFE
- Votre logo sur les éléments de communication Web et Print de présentation de l'AFE (Dossiers de presse...)
- Vous participez activement à la gouvernance de l'association en tant que membre de droit du CA
- Vous avez la possibilité de participer aux GT de l'AFE (selon domaine)

L'AFE présente à vos cotés

L'AFE, et ses experts, collaborent à vos activités ou actions à caractère non commercial ou lucratif.

Evénements

AUGMENTEZ VOTRE RESEAU

- Participation gratuite aux manifestations de l'AFE (sauf indication contraire - hors frais de repas)
- Une invitation gratuite (1 pers) aux Journées nationales de la lumière de l'AFE et toute autre manifestation organisée par la société Lux (autre que la formation)
- Participation à tarif préférentiel aux manifestations organisées par la société Lux (autre que la formation)

Ils soutiennent l'AFE



Contacts



Contact partenariats

Marie-Pierre Alexandre

Directrice Générale

mpalexandre@afe-eclairage.fr

01 45 05 72 82 - 06 37 35 12 60



Pour en savoir plus

L'Association française de l'éclairage met à disposition de la presse, dans l'espace qui lui est dédié sur son site Internet :

- Sa **documentation** : chiffres clés de l'éclairage, fiches synthétiques, guides, explications de normes...
- Ses **Points de vue**, expertise technique de l'AFE sur un sujet (Ex : communiqué commun AFE/Ministère (Cerema) sur les relevés aériens utilisés comme outil de diagnostics d'éclairage public, les enjeux sanitaires liés à la lumière des LED...)
- Ses **communiqués de presse** : bannissement des lampes à vapeur de mercure, santé...
- Son blog, où vous pouvez découvrir des interviews, des dossiers thématiques...

www.afe-eclairage.fr/blogdelafe/

Centres Régionaux

Vous pouvez retrouver les coordonnées des Centres Régionaux de l'AFE et leurs prochains événements sur notre site Internet :

www.afe-eclairage.fr



Rejoignez-nous sur



@AFEclairage

